



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Illettrisme

Question écrite n° 47024

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche de lui preciser la suite qu'il envisage de reserver a l'avis du Conseil economique et social (CES) sur l'avant-projet de loi du Gouvernement sur la cohesion sociale, presente par Mme Genevieve De Gaulle-Anthonioz, presidente du mouvement ATD-Quart monde. Le rapporteur, dont chacun reconnait la competence, souligne, pour la regretter, l'absence dans le projet de loi de mesures pour favoriser l'acces a la culture et notamment la lutte contre l'illettrisme. Il lui demande de lui preciser la suite qu'il envisage de reserver a ces remarques et les propositions complementaires susceptibles de s'en deduire.

Texte de la réponse

L'illettrisme est un fleau contre lequel il faut lutter des le plus jeune age. Le ministere de l'education nationale a pour mission essentielle de lutter contre les difficultes scolaires que rencontrent certains eleves et c'est a ce titre qu'il s'est engage a prevenir les situations d'illettrisme. La maitrise de la langue est la condition premiere de la reussite scolaire. La rentree de 1996 a ete l'occasion de repreciser la place de la lecture et de l'ecriture au cours des cycles et des classes de l'ecole primaire. A l'ecole maternelle, l'enfant apprend a parler car un enfant qui parle bien a toutes les chances d'apprendre a lire aisement. L'apprentissage de la lecture et de l'ecriture proprement dit s'effectue au cours preparatoire. En fin de cycle des apprentissages fondamentaux (CE 1), l'eleve sait lire a voix haute un texte simple et court, en comprenant ce qu'il lit. Si des difficultes apparaissent, au-dela de l'aide qui est apportee par le maitre de la classe lui-meme, les maitres specialises en adaptation scolaire interviendront pour y remedier. Au-dela du CE 1, l'eleve ecrit et lit des textes de plus en plus complexes. A la fin de sa scolarite primaire, il doit savoir lire sans fatigue dix pages environ et rediger un texte court avec tout le soin necessaire, sans faute d'orthographe. Par ailleurs, diverses mesures, prenant en compte toute l'importance que revet la maitrise de la langue ont d'ores et deja ete mises en oeuvre et se poursuivent, confirmees par les nouveaux programmes pour l'ecole primaire entres en application en 1995, qui mettent un accent particulier sur la maitrise de la langue orale et ecrite tout au long des trois cycles de l'ecole primaire. L'observatoire national de la lecture, mis en place le 14 fevrier 1995, a publie un document intitule « Regards sur la lecture et ses apprentissages ». Son plan de travail pour l'annee 1996-1997 porte sur trois themes : l'entree dans le monde de l'ecrit a l'ecole maternelle (ce rapport vient d'etre remis au ministre) ; comment les eleves apprennent a lire au cycle 2 ; favoriser la lecture au cycle 3, a l'entree du college. Parallelement a ces analyses, quatre chantiers de reflexion seront ouverts : l'evaluation de la lecture et le repere de l'echec ; ecritures et lectures ; les manuels de lecture au cours preparatoire, les nouveaux medias et la lecture. Un plan de developpement des bibliotheques centres documentaires a ete lance en 1993 dans 21 departements pilotes, et etendu en 1994 a 50 nouveaux departements. Son financement national a ete mene a terme pour l'ensemble des departements durant l'annee scolaire 1995-1996. Le ministere charge de l'education nationale a consacre pres de 35 millions de francs a cette action mise en oeuvre en collaboration avec le ministere de la culture et avec l'aide de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs. Le suivi du plan de developpement des BCD est maintenant assure au niveau departemental. Pour ce faire, comme en 1995-1996, cinq seminaires

interacademiques seront organisés au cours de l'année scolaire 1996-1997. Un cd-rom sur la pédagogie de la lecture a été distribué à l'ensemble des responsables institutionnels et pédagogiques que sont les recteurs, les inspecteurs d'academie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, les inspecteurs de l'éducation nationale et les différents chargés de mission académique (maîtrise de la langue, innovations et valorisation des réussites, technologies nouvelles). Il sera également mis en vente dans le réseau du centre national de documentation pédagogique (CNDP). Un répertoire analytique d'ouvrages de littérature de jeunesse « mille et un livres pour les écoles » a été élaboré. Aux 850 titres des sélections effectuées de 1990 à 1994 dans le cadre de l'opération « des livres pour les écoles » ont été ajoutées des nouveautés pour l'année 1995. Chaque école sera destinataire, au cours de l'année 1997, d'au moins un exemplaire de ce répertoire, de même que les circonscriptions d'inspection. Il sera, de plus, intégralement incorporé dans la base de données que représente le cd-rom sur la lecture et mis à jour sur le réseau Internet. S'agissant des actions de formation continue des enseignants, sur l'année 1996-1997, la moitié d'entre elles sont consacrées à la maîtrise de la langue.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47024

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 71

Réponse publiée le : 24 mars 1997, page 1538